



Syndicat National
des Personnels Techniques
des Réseaux et Infrastructures



Direction des Routes Île-de-France

Le 30 juin 2025

Monsieur le Directeur

Par la présente, l'organisation syndicale CGT SNPTRI Île-de-France vous informe de son intention de déclencher un mouvement de grève pour la journée du :

mardi 8 juillet 2025,

ainsi que pour les nuits précédant et suivant cette date, afin de couvrir l'ensemble des agents travaillant en horaires décalés.

Ce mouvement de grève est motivé par des préoccupations majeures concernant la sécurité des agents. Le décès de nos collègues de la DIRIF et de la DIRNO nous ont tous touché et ne font malheureusement que prolonger une tragique et longue série. Depuis le début de l'année, on déplore 2 morts, 8 blessés et 58 accidents dans les Directions Interdépartementales des Routes.

Ce qui porte le bilan sur les 10 dernières années à plus de 170 blessés et 9 tués. Les revendications syndicales sont les suivantes :

- **Renforcement des effectifs** : Une augmentation significative des effectifs est nécessaire pour garantir la sécurité des agents sur le terrain. Les équipes actuelles sont souvent sous-dimensionnées, ce qui entraîne des conditions de travail dangereuses.
- **Formation et équipement** : Une formation continue et adaptée aux nouvelles technologies et aux nouvelles méthodes de travail est indispensable. De plus, les agents doivent disposer d'équipements de sécurité modernes et en bon état. Nous demandons un réel investissement dans la protection de vos agents.
- **Amélioration des conditions de travail** : Les conditions de travail doivent être améliorées pour réduire les risques d'accidents.
- **Sécurité sur les chantiers** : Les chantiers doivent être sécurisés de manière optimale, avec des mesures de prévention des risques adaptées et des contrôles réguliers.
- **Reconnaissance et valorisation des agents** : Les agents doivent être reconnus pour leur travail et valorisés par des rémunérations et des carrières adaptées à leurs responsabilités et aux risques encourus. La bonification de 25 % du service avec extension aux TSDD EEI pour permettre un départ à la retraite anticipée et annuler la décote.

- Dialogue social : Un véritable dialogue social doit être instauré pour permettre aux agents de faire entendre leurs préoccupations et de participer activement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nous ne voulons plus d'hommages sans lendemain. Nous voulons que ce drame serve à éviter les prochains. Nous voulons des actes pour prévenir les drames à venir et reconnaître pleinement la dangerosité de nos métiers.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion constructive visant à résoudre ces problèmes.

Le secrétaire de région IDF